

CHARTRE D'APPARTENANCE AU LABEL



L'établissement **Collège Daniel Argote** est lauréat du label "**Etablissement BIO Engagé**"
Édition 2017

Cela signifie qu'au moins **20% des produits servis dans l'établissement sont BIO.**

Objectif fixé dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Délivré le 18/10/2017 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Vincent DUFAU
Responsable de l'Établissement



Jérôme ORVAIN,
Conseiller régional délégué à l'Agroécologie
et l'agriculture biologique

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN,
Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

